

## Conséquences d'un accord de libre-échange avec les USA

# 1 million de chômeurs ... ou le Klondike

**OTTAWA (PC)** — Un accord de libre-échange commercial avec les Etats-Unis pourrait condamner jusqu'à un million de Canadiens au chômage, ou encore fournir aux compagnies canadiennes un accès fort lucratif à l'immense marché américain.

Tel est l'épineux dilemme qu'ont eu à soulever, hier, députés et sénateurs membres du comité mixte spécial sur les relations extérieures canadiennes.

Avec 85 pour cent de ses 95 milliards \$ d'exportations qui prennent la route des Etats-Unis, le gouvernement canadien jongle depuis plusieurs années avec l'idée d'abolir toute barrière commerciale avec ce pays pour parer à la montée inquiétante du protectionnisme des Américains.

Brandissant tour à tour le spectre du chômage et le Klondike du marché américain, les adversaires et les champions du libre-échange ont défilé mercredi devant le comité qui, après une tournée pan-canadienne, devra remettre son rapport le 23 août au gouvernement.

Porte-parole du Centre canadien de recherche en politique de recherche, M. Duncan Cameron, professeur de sciences politiques à l'Université d'Ottawa, estime qu'un accord de libre-échange pourrait coûter jusqu'à un million d'emplois au Canada.

Une fois l'accord conclu, les Américains pourraient dénoncer les fonds fédéraux subventionnant les transports et même les subventions accordées pour la création de parcs industriels, souligne-t-il.

Des sociétés gouvernementales comme la Caisse de placement et de dépôt du Québec pourraient même être critiquées par Washington lorsqu'elles contribueraient au financement d'une entreprise, a prévenu l'universitaire.

"Cinquante pour cent des compagnies canadiennes sont des filiales de firmes américaines. Une fois l'accord conclu, elles ne verront pas d'avantage à conserver une usine à Chicoutimi et une autre au Texas", a-t-il lancé.

Autre porte-parole de l'organisme, Mme Rian Mahon, spécialiste des textiles, a admis que beaucoup de manufactures canadiennes n'auraient d'autre choix que de fermer leurs portes si la frontière commerciale entre les deux pays était abolie.

En après-midi, les représentants des textiles abondaient dans le même sens. "Je dois franchement admettre (qu'avec le libre-échan-

ge) les investissements se feraient davantage au sud de la frontière", de lancer M. Frank Brady, vice-président chez Dominion Textile.

Pour M. Raymond Chevrier, président du groupe Celanese, le libre-échange pourrait faire disparaître jusqu'à 30,000 emplois directs dans les textiles canadiens.

"Le secteur du textile et du vêtement semble être l'agneau immolé à l'autel du libre-échange", a lancé le député libéral de Shefford Jean Lapierre.

"Le gouvernement ne signerait pas d'accord qui augmenterait le chômage", d'assurer par la suite en entrevue le co-président du comité, le sénateur conservateur Jacques Flynn. Selon lui, jamais Ottawa n'a parlé de marché commun total avec nos voisins du Sud et son intention est avant tout de consolider l'accès des entreprises canadiennes au marché américain.

### Un marché gigantesque

Mais que l'on parle de libre-échange ou de "commerce amélioré", les manufacturiers et les exportateurs canadiens approuvent presque inconditionnellement une ouverture au marché américain.

L'accès aux millions de consommateurs américains signifierait pour les entreprises canadiennes "une augmentation du volume d'affaires et la chance d'opérer avec plus d'efficacité", a soutenu M. Ron Booth, un des présidents de l'Association canadienne des manufacturiers.

En revanche, cette ouverture augmenterait la concurrence pour les entreprises canadiennes qui devraient se frotter à leurs rivaux américaines souvent favorisées par des économies d'échelle. Pour M. Booth, la solution réside dans des initiatives gouvernementales qui permettraient aux firmes de mettre en place les "rajustements difficiles et nécessaires" pour devenir compétitifs.

Les PME canadiennes ont émis un son de cloche semblable. Selon un sondage effectué pour l'Organisation canadienne des petites entreprises, 66 pour cent des PME approuvent la négociation d'un accord global avec Washington.

## Le Boeing d'Air India s'est désintégré avant de s'écraser

**NEW DELHI (AFP)** — Le Boeing d'Air India s'est désintégré en l'air avant de s'abîmer dans l'Atlantique, le 23 juin, ont conclu la plupart des enquêteurs indiens cités mercredi par l'agence indienne PTI.

Mais selon un membre non identifié de la commission d'enquête, de longues recherches seront nécessaires pour connaître la cause de cette catastrophe qui a causé la mort de 329 personnes. Il pourrait être nécessaire de récupérer le fuselage principal du Boeing 747 qui git en mer au large de l'Irlande.

Quatre hypothèses sont envisagées pour expliquer la désintégration, a indiqué cet enquêteur:

- Une bombe placée dans l'avion
- Une usure du métal
- Des défauts structurels et un court-circuit dans l'équipement électrique de l'appareil
- Une fuite d'acide des batteries.

Les autopsies des victimes ont établi que la plupart d'entre elles étaient mortes avant que l'avion ne touche l'eau.

Les enquêteurs ont commencé mardi soir l'examen de l'enregistreur des données techniques du vol — l'une des boîtes noires — au centre technique d'Air India, à l'aéroport Sahar de Bombay.

Cet enregistrement donnera des indications certaines sur ce qui a causé la modification de la trajectoire de l'avion et ce qui a empêché l'équipage de contacter la tour de contrôle immédiatement avant la catastrophe.

L'enregistreur de données surveille 64 paramètres permettant de contrôler le bon fonctionnement des différents organes de l'avion.

La seconde boîte noire qui enregistre les conversations dans le cockpit, a également été ouverte mardi, a-t-on indiqué de source officielle à Bombay.

Cet enregistrement devrait permettre de connaître les dernières conversations de l'équipage avant la catastrophe.



Le ministre responsable des relations internationales, Bernard Landry, à droite, a souhaité la bienvenue en langue chinoise, au président de la République de Chine, Li Xiannian, à son arrivée au Québec, hier.

### Visite du président Li Xiannian au Québec

## Immenses besoins hydro-électriques en Chine B 1

## L'arme du sergent Lefebvre retrouvée

**MONTREAL (PC)** — La Sûreté municipale de Québec a confirmé hier soir que l'arme du sergent Serge Lefebvre de la police de Ste-Foy a été retrouvée vers 20h30, sous le pont de Québec.

Selon le capitaine Jean-Guy Gilbert de la police de Québec, le numéro de série figurant sur l'arme recueillie par les plongeurs de la Sûreté du Québec est celui de l'arme de service du sergent Lefebvre, principal témoin du double meurtre des agents Jacques Giguère et Yves Têtu.

Au cours de l'après-midi, un revolver qui avait été lancé plusieurs jours auparavant à titre d'expérience pour faciliter les recherches en vue de retrouver l'arme du policier avait également été repéré.

Des rumeurs avaient couru à l'effet qu'il s'agissait de l'arme tant recherchée, mais un policier avait expliqué qu'il s'agissait de l'un des revolvers lancés dans le fleuve pour déterminer une trajectoire pouvant aider à retrouver l'arme du sergent Lefebvre.

Ce dernier est toujours gardé à l'infirmerie du centre de détention de Québec où il se rétablit lentement de la blessure au poumon causée par une arme à feu.

Les recherches menées par les plongeurs constituent l'un des plus grands défis rencontrés par l'équipe de la Sûreté du Québec, dirigée par le capitaine André Vallée.

la tribune

Toute une Equipe!



### De nos archives

#### Vente à Thetford-Mines

Aujourd'hui, vendredi 10 juin 1910, le magasin départemental King Cash Store de Thetford-Mines offre des réductions sensationnelles.

200 paires de bons bas de coton noir, grandeurs assorties, valeur 12 1/2 cents la paire, spécial 5 cents la paire.

280 paires de bottines pour dames, cuir chèvre d'Angola, cap en cuir patan, dans toutes les pointures, valeur \$2.50 la paire, spécial \$1.69.

75 paires d'overall pour hommes faits en bon denim bleu, dans toutes les grandeurs - prix régulier 49 cents la paire, spécial 39 cents la paire.

1 800 verges de bon satin noir, cardinal, rouge clair, brun, tan, vieux or, bleu pâle, bleu marin, rose, vert olive et vert pâle, prix régulier 12 1/2 cents la verge, spécial 9 cents la verge.

TEMPERATURE  
ENSOLEILLE: 13 — 27° C.  
DEMAIN: BEAU D-7

#### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS ..... B-6
- BANDES DESSINEES ..C-4
- DECES ..... C-5
- DE TOUT DE TOUS ..... D-7
- FINANCE ..... B-4
- PETITES ANNONCES ..C-2
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '85 ..... C-1



### Fête du lac des Nations

3,000 visiteurs à l'ouverture

A 3

### En Ethiopie

3 millions d'affamés risquent de mourir

B 3

Disneyland célèbre ses 30 ans

C 8

## Une firme de New York fait l'acquisition de Papiers peints Berkley

par Gilles Fisette

**SHERBROOKE** — Un accord de principe est finalement intervenu entre la direction de la compagnie sherbrookoise Papiers peints Berkley et celle de Collins et Aikman Corporation, de New York, en vertu duquel cette dernière, par l'entremise d'une de ses succursales canadiennes, fera l'acquisition des actions ordinaires détenues par un groupe des principaux actionnaires de Papiers peints Berkley.

Dans un communiqué émis hier, le président de Papiers peints Berkley, M. Dennis Wood, déclare que la transaction porte sur deux millions d'actions ordinaires détenues par un groupe d'actionnaires majoritaires, pour un montant approximatif de 3.80 \$ (canadien) par action. La transaction est conclue au moyen d'argent comptant, de billets ainsi que d'actions ordinaires de Collins et Aikman.

A l'exécution de cette transaction, toutes les actions qui demeureront la propriété de la société Berkley seront de l'ordre de 1.1 million d'actions privilégiées convertibles et détenues par le public.

Ces actions privilégiées convertibles pourront être converties sur une base de une pour une en actions ordinaires, avant le 15 juillet '86. Après cette date, elles seront automatiquement converties en actions ordinaires, sur cette base.

Comme le signalait M. Wood, la compagnie Collins et Aikman n'a pas l'intention, pour l'instant, de faire une offre pour ces actions privilégiées.

L'acquisition demeure encore sujette à la négociation d'une entente définitive nécessitant l'approbation du gouvernement canadien et sujet également aux autres conditions ordinaires inhérentes à une telle transaction.

Signalons que, plus tôt cette année, la compagnie Collins et Aikman avait fait l'acquisition d'un



Dennis Wood

million d'actions ordinaires Berkley à 2.60 \$ (canadien) par action.

A la suite de la présente transaction, Berkley fera partie du Groupe des papiers peints de la compagnie Collins et Aikman. M. Dennis Wood, actuel président et chef de la direction de Berkley, ainsi que tous les autres employés-clés continueront leur participation dans l'administration et la direction de Berkley.

Collins et Aikman est un manufacturier de grande importance de produits spécialisés dans la décoration et l'ameublement sur les marchés domiciliaires et industriels, dont les ventes annuelles excèdent un milliard de dollars américains.



Gaston Naessens

Le juge Côté se récuse avant d'entendre l'enquête préliminaire

# La Cour refuse de restituer des objets saisis à Naessens

**SHERBROOKE** — Le magistrat Michel Côté de la Cour des sessions de la paix s'est récuse avant d'entendre l'enquête préliminaire du chercheur Gaston Naessens qui est inculpé d'avoir causé des lésions et la mort de deux dames en 1984.

Il a pris cette décision après avoir rejeté une requête de la défense réclamant la restitution d'objets saisis par la police en marge de cette affaire.

Le juge Côté a reporté devant un collègue au 8 août cette enquête qui pourrait durer cinq jours.

On se rappellera que le défenseur Conrad Chapdelaine avait présenté une requête dans le but de forcer la poursuite à remettre tous les objets saisis le 14 décembre 1984 au do-

micile de M. Naessens, à Rock Forest.

Il a plaidé que leur rétention était illégale depuis le 14 mars parce que la police n'avait pas obtenu de prolongation de délai ni porté d'accusation dans les 90 jours, comme la loi l'exige.

La dénonciation contre M. Naessens remonte au 23 mai.

Le procureur Claude Mélançon a soumis que la majorité des objets saisis avaient été remis mais qu'il

a besoin des autres pour les procédures.

Il s'agit de 11 fioles contenant le médicament expérimental 714 X et des originaux des filières de trois patients.

Me Mélançon n'a pas contesté que leur rétention dépasse la limite prévue par la loi mais soutenait que ces objets sont admissibles en preuve.

L'enquêteur Luc Grégoire de la SQ avait témoigné qu'il a pris cette affaire en main le 13 décembre au cours d'une rencontre avec la police de Rock Forest et deux commissaires enquêteurs du Collège des médecins qui étaient en possession de la version d'un plaignant.

Il a obtenu un mandat de perquisition et a pratiqué une saisie chez M. Naessens.

M. Grégoire a expédié le 21 décembre les fioles de 714 X au laboratoire de police scientifique qui les a référées au laboratoire fédéral le 20 février.

Il n'a reçu les rapports d'analyses des fioles qu'entre le 11 mars et le 23 avril.

M. Grégoire n'a pas caché que ces rapports constituent pour lui ni plus ni moins que "du chinois".

Me Chapdelaine est revenu à la charge en disant que le délai de 90 jours est fatal et que le seul correc-

tif possible est la restitution à son client des objets saisis.

Me Mélançon a soutenu qu'il existait d'autres remèdes à cette carence.

Le juge Côté a rappelé que le droit canadien est différent du droit américain, qui veut qu'un mauvais arbre ne puisse produire de bons fruits.

Il a décidé que des objets saisis et retenus illégalement peuvent être utilisés par la couronne pour une preuve.

La défense a indiqué après l'audience qu'elle en appellera de cette décision.



Interrompus pour les vacances de la construction, les travaux de construction aux Galeries Quatre Saisons devraient être complétés vers la mi-septembre.

## Agrandissement des Galeries 4 Saisons: travaux complétés à la mi-septembre

**SHERBROOKE** — Pour l'instant, c'est encore une immense structure de métal au repos durant les vacances annuelles de la construction mais, dans quelques semaines, à la mi-septembre, ce sera la nouvelle version des Galeries Les Quatre Saisons.

C'est en effet, autour du 16 septembre — "si tout va bien" — que les propriétaires de ce centre d'achats de la 13e avenue, à Sherbrooke, inaugureront les nouveaux locaux qui, pratiquement, doubleront la surface et le nombre de bouti-

ques offerts jusqu'à maintenant à la clientèle de ce centre d'achats.

Comme l'indiquent MM. Jean-Pierre Baert et Jordan Berson, respectivement directeur du centre d'achat et gérant de location pour la compagnie Toulon Development

Corporation, c'est un investissement de près de 10 millions \$ que réalise la compagnie Toulon afin d'ajouter environ 60.000 pieds carrés à l'ancien édifice. L'ajout permettra de porter à quelque 80 le nombre des commerces qui se chiffreraient à 45 jusqu'alors.

"Lorsque tout sera complété, on créera environ 80 emplois directs sans compter tous les emplois indirects que ne manqueront pas de maintenir ou de créer un si grand nombre de boutiques", déclare M. Baert.

Selon ce dernier, les travaux sont en cours depuis le 3 juin. Ils sont en avance sur certains points et en retard sur d'autres, de sorte que la fin des travaux est toujours prévue pour la date initiale, soit la mi-septembre.

Il explique que la décision de Toulon d'agrandir son centre d'achats s'explique notamment par les taux d'intérêt actuels, l'achalandage sans cesse croissant et les perspectives offertes par la voie de contournement qui rendra encore plus accessible ce centre d'achats.

Malgré l'agrandissement, note-t-il, les Galeries Les Quatre Saisons veulent conserver le caractère personnalisé de ses services et continuer d'accorder la priorité aux commerces de la région.

Divers types de commerces s'ajouteront à ceux déjà en place. On parle notamment de boutiques de vêtements, de chaussures, de cadeaux, un studio de bronzage, etc.

Si la plupart des locaux disponibles sont loués, les promoteurs sont toujours à la recherche de certains types de commerce qui viendraient compléter ceux en place. On parle de quincaillerie, d'un fleuriste, d'une boutique de sports, d'une boutique de santé.

Selon MM. Baert et Berson, même si Toulon n'a pas encore terminé cette phase d'agrandissement, elle nourrirait un second projet d'agrandissement qui pourrait voir le jour au printemps prochain. Ce nouvel agrandissement se ferait cette fois-ci par l'arrière.

Toulon Development Corporation, une compagnie montréalaise, est présentement propriétaire d'une quarantaine de centres d'achats que l'on retrouve au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve et dans les autres provinces des Maritimes et aux États-Unis. Prochainement, elle devrait ouvrir un autre centre d'achats, à Phoenix, Arizona.

Les Galeries Les Quatre Saisons existe depuis onze ans. Sa clientèle se recrute un peu partout à Sherbrooke et dans les environs immédiats, notamment les municipalités à l'est de Sherbrooke.

## Liberté sous cautionnement refusée à Jean-Luc Pouliot

**MONTREAL (PC)** — Jean-Luc Pouliot, condamné à sept ans de pénitencier pour complicité après le quadruple meurtre de Compton-station en juin 84, s'est vu refusé hier toute liberté sous cautionnement.

C'est à la suite de sa décision d'en appeler du jugement prononcé contre lui que Pouliot, le père des frères Pouliot, a demandé à être remis en liberté.

Le juge John Nolan a refusé la

requête de Pouliot en invoquant que les personnes condamnées ne doivent être remises en liberté que dans des cas exceptionnels afin de "maintenir la confiance du public dans l'administration de la justice".

Le juge Nolan a rappelé qu'on a toujours refusé au père un cautionnement, depuis son arrestation le 27 juin 1984, parce qu'il apparaissait clair qu'il avait aidé ses fils à fuir la justice après les meurtres, voire les avait incité à entreprendre ces représailles sanglantes au départ.

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
 PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

# Bingo 2-500

la tribune

## \$1000 A GAGNER

### 2 MARATHONS DE \$500

**1er MARATHON — CARTE ORANGE**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 Mardi, le 16 juillet 1985:  
 N-33, O-72, B-6

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 Mercredi, le 17 juillet 1985:  
 I-21, O-74, B-12

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
 Jeudi, le 18 juillet 1985:  
 O-67, G-47

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**la tribune** Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE  
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT  
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE  
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

## Maisons fleuries: 4 fois moins d'inscriptions

**SHERBROOKE (FG)** — Le concours maisons et balcons fleuries à Sherbrooke n'a pas obtenu le succès de l'année dernière, alors que quatre fois moins d'inscriptions y ont été faites, avec 103 contre plus de 400 en 1984.

Le directeur des Relations publiques de la Ville de Sherbrooke, André Collard, a imputé la faute à une difficulté technique survenue lors du lancement du concours.

"Nous pensions faire comme l'année dernière et envoyer un formulaire d'inscription à toutes les adresses, par l'entreprise du compte envoyé par Hydro-Sherbrooke auprès de ses abonnés. Mais cela n'a absolument pas été possible cette année, à cause de difficultés techni-

ques", a-t-il dit, signalant que la période d'inscription est maintenant terminée.

A tout événement, il souhaite qu'à défaut de quantité, la qualité compense cette année. C'est d'ailleurs ce que le jury sera à même de constater alors qu'il débute son travail au retour de vacances de son président, André Caron, chef de la section espaces verts et horticulture à la Ville de Sherbrooke. Les noms des gagnants seront connus le mois prochain.

Pour sa part, la Ville de Sherbrooke, qui a elle-même fleuri plusieurs endroits publics, tentera de rééditer l'exploit d'il y a quatre ans, en raflant de nouveau le titre de Ville fleurie au Québec, supervisée par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

## Randonnées organisées par Estrie à bicyclette

**SHERBROOKE** — Le groupe Estrie à bicyclette organisera au cours de la saison deux week-ends de randonnée, soit les 27 et 28 juillet et 7 et 8 août, à l'intention des 14-17 ans.

Les responsables de cette organisation invitent les cyclistes intéressés à s'inscrire le plus rapidement possible, alors qu'une séance d'information où tous les détails seront communiqués aura lieu le 23 juillet.

Pour ces randonnées, les participants n'auront qu'à assumer leurs frais d'hébergement et de repas, alors qu'Estrie à bicyclette, qui of-

fre ce genre d'activités en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke, mettra à leur disposition des sacs de randonnée et un moniteur les accompagnera.

Du même souffle, un porte-parole d'Estrie à bicyclette, Denis Crête, invite les jeunes de niveau élémentaire ayant suivi le stage de sécurité à bicyclette et désireux de participer à une randonnée à entrer en contact avec lui. Les locaux du groupe sont situés à l'intérieur de l'Auberge de jeunesse du 154 boulevard Queen nord, à Sherbrooke.

## Transvision Magog pas en cause

**SHERBROOKE** — Transvision Magog n'est nullement impliquée dans la mise en demeure que M. Daniel Brulotte a envoyée à Transvision Coaticook Inc. et à la police de Magog à la suite de la saisie d'un décodeur Microloc.

Notre édition d'hier faisait état de la demande de compen-

sation de 10.000 \$ signifiée à la police et au câblodistributeur de Coaticook par l'intermédiaire de Me Conrad Chapdelaine.

Le dernier paragraphe de l'article mentionnait toutefois le nom de Transvision Magog qui n'a rien à voir avec cette affaire.

## De faux agents de publicité à Rock Forest

**SHERBROOKE (PYM)** — Des individus sans scrupules font présentement le tour de certains commerces de Rock Forest et tentent de vendre de la fausse publicité sous un nom d'emprunt.

"Le ou les individus se présentent dans un commerce et vendent un espace de publicité pour le compte d'un organisme quelconque, a indiqué Patrick Vuillemin, détective au service de police de Rock Forest. Jusqu'à présent, on a le nom de deux organismes fictifs qu'ils emploient, "La commission préventive du feu de Rock Forest" et "La sécurité routière de Rock Forest". L'emploi du nom de la ville de Rock Forest semble aider à

dissiper les soupçons des commerçants", d'ajouter M. Vuillemin.

"Le commerçant fait beaucoup de publicité au cours de l'année mais il doit toujours demeurer vigilant avant d'acheter de la publicité à un inconnu. Récemment, un commerçant a perdu la somme de 350 \$ lors d'une telle manœuvre", de renchéir M. Vuillemin.

Ces faux agents de publicité opèrent depuis quelque temps dans les différents commerces de Rock Forest. "Il existe un bon moyen de défense contre ces faussaires. Il s'agit d'exiger le permis de la ville de Rock Forest, ce dernier est obligatoire. On peut vérifier si un tel permis a été émis pour l'individu en question en téléphonant au poste de police", a conclu M. Vuillemin.

## Piéton grièvement blessé

**SHERBROOKE (PYM)** — Une résidente de Sherbrooke, Mme Hélène Guay du 1025 rue Pacifique, a subi de sérieuses blessures corporelles alors qu'elle a été heurtée par une auto en traversant la rue à l'intersection Galt et Alexandre.

Selon les informations obtenues des policiers, la présence d'un camion réduisait le champ de vision du conducteur. Il n'a pu éviter le piéton apparu soudainement devant son véhicule. L'automobiliste a lui-même reconduit la dame à la salle d'urgence de l'Hôtel-Dieu.

**carnet** King wellington

REDIGE EN COLLABORATION

La présidente de la campagne 1985 "March of Dimes" des auxiliaires de la Légion canadienne, branche 10 de Sherbrooke, Margaret Smith, est très fière du travail accompli par son équipe composée de Rita Morin, la présidente des Auxiliaires, Claudette O'Malley et V. McNab. Elle tient également à remercier tous les bénévoles et généreux donateurs qui ont contribué au succès de cette levée de fonds.

En raison des pluies que l'on a connues ces derniers jours, l'Association québécoise des techniques de l'eau tient à informer les résidents des municipalités de l'Estrie qu'il n'est pas nécessaire d'arroser les pelouses.

Francine Bissonnette a promis de ne plus assister à un match de balle môle des Canadiens de Sherbrooke tant qu'on n'installera pas de baie vitrée autour du terrain. Et Georges Guilbault a promis de ne plus jouer au golf depuis que Francine l'a battu deux fois au cours de leurs récentes vacances...

M. Raymond Blais, vaillant concierge, est particulièrement en forme de ce temps-ci. Profitant de fréquentes pannes d'ascenseur, il prend un grand plaisir à monter et descendre les escaliers. Il est tout de même très chanceux de pouvoir s'entraîner tout en travaillant.

Me Jean Leblanc a jeté dans sa piscine des blocs de glace pour rafraîchir son eau et si cela

n'est pas suffisant il dénichera un morceau de iceberg. Il n'y a rien à son époque.

Gisèle Richard sculpte tout ce qui lui tombe sous la main comme ses cuillers de bois, ses bras de chaises et même les portes de sa maison. Et elle en fait de véritables chefs-d'œuvre.

Denise Groleau, dont la carrière a jusqu'ici connu des orientations très diverses, se prépare actuellement à une toute nouvelle expérience. Elle ne sait pas encore si elle doit appeler son futur travail de la correction ou de la traduction.

Mario Caron, pour être sûr de faire de son nouveau logement un milieu qui ait de l'allure, fait travailler son amie Martine depuis le 1er juillet. Il faut croire que Martine a décidé de reporter ses vacances à l'été 1986.

L'ENVELOPPE D'ARGENT

RADIO CHLT 963

9.30: ..... \$  
 10.30: ..... \$  
 11.30: ..... \$  
 15.30: ..... \$

PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI

**Pour vos travaux en...**

**Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques**

**Clément Fortier & Associés Inc.**

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

**La Quotidienne** 643-8776

Fête du lac des Nations

# 3,000 visiteurs à l'ouverture



Le parc Jacques-Cartier est depuis hier soir le site d'une manifestation estivale majeure en Estrie, la Fête du lac des Nations, qui en est à sa quatrième édition, et où spectacles et animation de toutes sortes seront à l'honneur d'ici dimanche soir.

par François Gougeon  
**SHERBROOKE** — Pour une quatrième année d'affilée, le parc Jacques-Cartier vibrera d'une activité humaine intense d'ici dimanche soir, alors que des dizaines de milliers de personnes fouleront ce site enchanteur pour participer à la Fête du lac des Nations.

Les festivités entourant cette manifestation majeure en Estrie ont d'ailleurs été inaugurées en fin de journée, hier, alors que le soleil commençait à montrer ses premiers signes de fatigue.

Et, pour l'occasion, alors que les prochains jours seront sous le signe de la musique endiablée, c'est par un concert de l'Orchestre symphonique mondial des jeunes musicales, rendu possible grâce à la participation de La Tribune, que le grand chapiteau s'est ouvert au public. Un public qui, à l'égal de la cinquantaine d'invités placés au premier rang, a été charmé par ce spectacle et qui en avait comme preuve les applaudissements nourris à la fin de chaque pièce.

La soirée d'ouverture de la Fête du lac des Nations, qui a attiré un peu plus de 3.000 personnes, selon les organisateurs, a vu quelques-uns des invités prendre la parole. Il y avait notamment les députés Réal Rancourt et Raynald Fréchet qui, à leur façon, ont insisté sur l'apport que représente une telle manifestation populaire et qui fait de Sherbrooke une capitale enviable. "L'aspect culturel y prend tout son sens et nous en avons la preuve avec l'orchestre qu'il y a devant nous. Cette fête, qui permet de faire progresser l'activité économique et touristique pour notre ville, est également l'occasion rêvée pour tous les citoyens de se rencontrer et de fraterniser ensemble", a notamment émis le ministre du Travail, qui a tenu également à rendre hommage à Jean Perrault. "Tout ce à quoi touche Jean Perrault et l'équipe qui l'entoure devient une réussite", a-t-il ajouté.

Éditeur adjoint à La Tribune, M. Lionel Dalpé, qui représentait le président et éditeur du quotidien



Environ 3.000 personnes ont envahi hier le parc Jacques-Cartier où, pour l'ouverture de la Fête du lac des Nations, l'Orchestre symphonique mondial des jeunes musicales y a présenté un concert fort apprécié des spectateurs.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

sherbrookois, M. Yvon Dubé, s'est dit fier, au nom de cette entreprise qui célèbre cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire, de s'associer à cette fête populaire en plein-air. "Et l'occasion est particulièrement réjouissante avec la présence de l'Orchestre symphonique mondial des jeunes musicales. Vraiment, la musique est entre bonnes mains", devait-il exprimer entre autres.

Quant au président de la Fête du lac des Nations, le conseiller municipal Jean Perrault, il a mis l'accent sur l'implication des dizaines de bénévoles qui travaillent derrière lui depuis des mois. "La Fête a fait ses preuves et c'est grâce à tous ces bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui, dans bien des

cas, ont même sacrifié leur vacances estivales. On a beau obtenir les subventions des gouvernements et l'argent des commanditaires, mais sans tous ces bénévoles, le succès n'est pas possible", a-t-il commenté. Il a aussi eu des mots d'appréciation pour l'aide financière des gouvernements et des commanditaires qui permet de tenir une "fête propre, durable et professionnelle, faite par et pour les gens de la région de Sherbrooke".

L'inauguration proprement dite a été présidée par le maire Jean Paul Pelletier qui, suivi en cela par 500 personnes, surtout des jeunes, a laissé échapper dans les airs un bouquet de ballons. Tout en parlant de la température magnifique dont

bénéficie à chaque année la Fête du lac des Nations, le maire de Sherbrooke a lui aussi rendu hommage à tous les responsables, et en particulier les bénévoles, qui rendent possible la tenue de cette manifestation.

Durant la soirée, calme et sans incident, où un spectacle d'humoristes a suivi le concert d'ouverture, les gens allaient ça et là sur le site. Animé de la présence d'artistes des métiers d'art et de kiosques de toutes sortes, le parc Jacques-Cartier a commencé hier à bourdonner pareil à une immense ruche. Et il en sera ainsi du matin à tard dans la soirée jusqu'à dimanche, avec des activités sans relâche à chaque jour.

## Initiative de deux jeunes Le co-voiturage... pour dépanner les auto-stoppeurs

**SHERBROOKE (FG)** — A l'oeuvre depuis le début de juillet, deux jeunes travaillent à mettre sur pied pour le 5 août un service de jumelage entre automobilistes et ceux qui, autrement, en seraient réduits à faire de l'auto-stop.

"On peut identifier cela comme une forme de co-voiturage, mais c'est beaucoup plus particulier que le co-voiturage qu'on connaît et qui permet à des gens demeurant dans un même secteur de voyager à bord d'une seule voiture pour se rendre au travail et d'en partager équitablement les frais", explique Serge Denis.

À l'aube de ses 21 ans, il a présenté un projet dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse avec sa sœur Carole, âgée de 19 ans. Ils ont obtenu une aide de près de 11.000 \$ qui leur permettra, d'ici décembre, d'implanter solidement leur petite entreprise et, après cela, du moins l'espèrent-ils, d'arriver à en vivre. Ils ont aussi eu droit à une aide de la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS), qu'ils remercient d'avoir mis à leur disposition un local et quelques facilités techniques.

"Il y a un besoin pour un tel genre de jumelage. D'ailleurs, cela existe depuis quelques années à Québec et à Montréal et fonctionne très bien", rajoute Serge.

Le projet, qui a pour nom "Le pouce qui rit", consiste à permet-

tre à des automobilistes ayant à se déplacer, peu importe l'endroit, à prendre à leur bord des voyageurs n'ayant que leur pouce comme moyen de transport. Ainsi, par exemple, un automobiliste projetant de se rendre à Montréal, est mis en contact avec un ou plusieurs auto-stoppeurs qui comptent justement aller au même endroit, et vice-versa. Il est naturellement prévu que ces adeptes du pouce participent financièrement aux dépenses de l'automobiliste. "Notre rôle consistera à faire le contact entre eux et notre travail, d'ici le départ officiel du projet, le 5 août, est de constituer une banque de noms d'automobilistes et de gens qui ont l'habitude de se déplacer sur le pouce. Notre clientèle sera surtout recrutée auprès des étudiants", souligne Serge Denis.

Il fait en outre valoir que les mesures seront prises pour s'assurer que tant les automobilistes que les auto-stoppeurs voyageront en toute sécurité. "Il n'y aura pas d'enquête comme telle, mais nous allons discuter avec les gens et demander des références pour que les problèmes, comme des agressions par exemple, soient inexistant", dit-il.

Quant à l'auto-financement du projet, les deux jeunes pensent que cela sera rendu possible avec l'établissement de frais pour l'obtention d'une carte de membre qui permettra à son détenteur d'obtenir les services de jumelage.



## Les pieds dans le sable

Des enfants ont profité d'une belle journée ensoleillée, hier, pour jouer dans le sable sur la plage Blanchard tandis que d'autres, avec leurs parents, se promenaient ou se bronzaient sur la pelouse.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Animation des bingos et description des courses sous harnais à l'Expo "Mutt" Dussault tire sa révérence

**SHERBROOKE (FG)** — Claude "Mutt" Dussault a fait savoir hier qu'il ne jouera pratiquement aucun rôle lors de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke.

Celui-ci a en effet confirmé qu'il n'animerait ni les bingos des 1<sup>er</sup> et 18 août, ni ne fera la description des courses sous harnais.

Officiellement, le différend porte sur une question de rémunération pour ce qui est de l'animation des bingos, où Claude Dussault en était à sa première expérience l'année dernière, pour avoir alors pris la relève de J. E. Prud'homme. "J'avais fait mon prix. Il était d'environ 50 pour cent supérieur à celui de l'an dernier. Mais il faut dire que l'an dernier, je n'avais pas chargé très cher. Je considérais cette année qu'avec les très bons résultats obtenus l'an dernier, le montant que je demandais était raisonnable. Mais on a décidé de m'en

offrir le tiers seulement. Alors j'ai pris la décision de laisser ma place à quelqu'un d'autre à qui je souhaite déjà bonne chance", a livré Claude Dussault, qui s'est cependant gardé de dévoiler les sommes en jeu.

Il a en outre fait remarquer qu'il ne commentera pas non plus les courses sous harnais, une activité qu'il exerce depuis 18 ans ça et là au Québec et en certains endroits des États-Unis.

"Je suis un peu amer et cette situation me déçoit", a-t-il avoué sans détour. "Il n'y a pas de tempête ni de chicane et je n'ai pas d'animosité envers personne. Mais je suis déçu car j'avais pris cela très à coeur le bingo. L'année dernière, et j'étais très fier des résultats obtenus. Avec ces preuves, je considérais que le prix que je demandais cette année était justifié. On fait du bénévolat pendant 30 ans et quand vient le temps d'être rémunéré moindrement pour une activité qui demande beaucoup d'énergie, ça ne marche plus. Mon problème c'est sans doute que je viens de Sherbrooke. Si j'étais de Montréal, cela ne serait probablement pas la même chose!"

Membre du Comité du centenaire qui n'a plus d'existence que le titre (ce comité que préside Roméo Quintal ayant été fusionné), Claude Dussault a laissé entendre qu'il tirait ainsi sa révérence. "On ne me verra peut-être pas trop souvent sur les lieux de l'exposition. J'en profiterai pour consacrer plus de temps à ma famille et pour améliorer mon golf... D'ailleurs, je ne reçois plus d'invitation depuis un bon moment pour les différentes activités reliées à l'exposition, comme les conférences de presse. J'ai l'impression qu'on ne veut plus me voir... On a aussi tassé Roméo Quintal et pourtant, si ça n'avait pas été de lui, il y en a plusieurs qui se demanderaient aujourd'hui comment organiser l'exposition centenaire", devait-il conclure.



Claude "Mutt" Dussault

## Implantation de la Maison des vins mise en veilleuse

**SHERBROOKE (GF)** — Le projet d'ouverture à Sherbrooke d'une Maison des vins par la Société des alcools du Québec n'est pas relégué aux oubliettes par le processus actuel de privatisation des succursales.

Selon des informations recueillies par le journal, la société n'a pas fermé le dossier dont faisait état La Tribune, en avril, mais l'a mis en veilleuse compte tenu du fait qu'elle a bien d'autres chats à fouetter par les temps qui courent.

Actuellement, la société met en vente ses succursales de la région de Montréal. Toutes les succursales sauf une: sa Maison des vins.

Le projet de la société serait de ne conserver dans les régions que des Maisons des vins comme têtes de pont, assurant ainsi sa présence partout au Québec. Présentement, la société est propriétaire de telles Maisons des vins à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Hull. Elle songerait à en établir de nouvelles dans les autres régions du Québec.

Ce ne serait que lorsque le processus de vente de ses succursales montréalaises sera complété — les soumissions doivent lui parvenir avant le 31 juillet — et que les résultats seront connus, que la société, en passant à la vente de ses succursales dans les autres ré-

gions dont l'Estrie, devrait annoncer sa décision en ce qui concerne la Maison des vins de Sherbrooke.

Un scénario possible serait que la société procède alors à la vente des différentes succursales de la région sauf une qu'elle transformerait alors en Maison des vins.

Une fois le processus de privatisation complété, la Société des Alcools du Québec ne s'occuperait que de l'achat, de la mise en bouteille et de la distribution de vins et d'alcools ainsi que de la gérance des Maisons des vins.

Selon les informations obtenues en avril, l'ouverture de la Maison des vins, à Sherbrooke, se ferait au cours de la présente année financière, soit d'ici le 31 mars '86.

Une Maison des vins est un commerce spécialisé dans la vente de vins et d'alcools de grand cru ou de millésime recherché et que l'on ne retrouve pas dans une succursale habituelle. On se sert également des Maisons des vins pour tester sur le marché de nouveaux produits. Normalement, une Maison des vins propose environ 1.000 vins différents.

## Des demandes irraisonnables

— Ronald Martel

**SHERBROOKE (FG)** — "Les demandes de M. Dussault étaient tout simplement irraisonnables. Cela n'avait aucun bon sens", a réagi hier le directeur général du Comité de l'exposition régionale agricole de Sherbrooke, Ronald Martel.

Celui-ci a soutenu que pour l'animation des bingos, Claude "Mutt" Dussault avait exigé "presque quatre fois plus que ce qui fut convenu l'an dernier. Nous ne pouvions nous permettre d'autoriser des dépenses aussi élevées pour une telle activité. Notre responsabilité nous oblige à faire très attention dans les dépenses pour ne pas que l'exposition soit déficitaire". Soulignant que Guy Cardinal a

été appelé à remplacer Claude Dussault, Ronald Martel a fait valoir que cette question portant sur la rémunération n'a donné lieu à aucune querelle. "C'est simplement que dans le cadre d'une relation d'affaires, il n'a pas été possible de s'entendre avec M. Dussault, comme promoteur privé, sur un prix raisonnable. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Il n'a pas claqué la porte en sortant et il nous a même souhaité bonne chance", devait renchérir le directeur général, qui a, sans en révéler les chiffres lui non plus, fait observer que les résultats du bingo de l'an dernier ne justifiaient pas la demande de M. Dussault. "Les résultats ont été bons, mais pas aussi faramineux que M. Dussault peut le laisser entendre au

point de nous arriver avec la demande qu'il nous a faite."

Avouant qu'aucun successeur n'a encore été désigné pour remplacer Claude Dussault comme commentateur des courses sous harnais, Ronald Martel affirme que ce dernier n'a jamais été exclu des réunions que tiennent les responsables de l'organisation de l'exposition. "Il n'a jamais été écarté. Il a toujours été invité, comme tous les autres d'ailleurs qui ont un rôle à jouer dans l'organisation, y compris M. Roméo Quintal. Il a été convenu dernièrement que toutes les réunions d'ici la tenue de l'exposition auraient lieu chaque mardi, à 16 heures. Et cela, M. Dussault le sait. Il en a été avisé en conséquence."



Ronald Martel

Selon une étude du ministère de l'Éducation

# L'Estrie, 3e région la plus sous-scolarisée

par Michel Rondeau

**SHERBROOKE** — L'Estrie compte parmi les trois régions les plus sous-scolarisées du Québec, avec l'Abitibi-Témiscamingue et le Nouveau-Québec et, des 76 divisions de recensement de toute la province, c'est celle de Frontenac qui est la plus sous-scolarisée.

En effet, l'Estrie se classe 3e sur les 10 régions administratives du Québec en ce qui touche le pourcentage de ses travailleurs sans diplôme, selon une étude réalisée en mars 1985 par MM. Louis Dionne et Denis Ledoux, du ministère de l'Éducation du Québec, à partir des données du recensement de 1981 sur la scolarisation.

Avec un taux global de 38,7 pour cent de ses travailleurs sans diplôme du secondaire, l'Estrie vient en effet en troisième place, derrière l'Abitibi-Témiscamingue, dont le

taux de travailleurs sans diplôme est de 44,1 pour cent, puis le Nouveau-Québec, dont le taux est de 43,6 pour cent.

En Estrie, 19,9 pour cent des travailleurs ont fait une 8e année ou moins et 18,8 pour cent ont entre 9 et 13 ans de scolarité et n'ont pas obtenu de diplôme du secondaire. Ces taux, en Abitibi-Témiscamingue sont respectivement de 23,2 pour cent et de 20,9 pour cent. Au Nouveau-Québec, ils sont de 21,8 pour cent et de 21,8 pour cent.

C'est en Estrie que se trouve la région de recensement la plus sous-scolarisée de toute la province: Frontenac se classe en effet première sur 76 divisions, avec 32,9 pour cent de travailleurs ayant une 8e année ou moins et 24,3 pour cent ayant entre une 9e année et une 13e année mais sans diplôme.

C'est la seule division du Québec, avec celle de Pontiac, dans l'Outaouais, où plus de la moitié des travailleurs n'ont pas de diplôme: 57,1 pour cent dans Frontenac et 53,1 dans Pontiac. C'est une autre région de l'Estrie qui se classe 3e parmi les divisions de recensement les moins scolarisées: Wolfe, qui compte 49,9 pour cent de ses travailleurs sans diplôme, dont 28 pour cent ayant fait moins d'une 9e an-

née et 21,9 pour cent ayant entre une 9e et une 13e année mais sans diplôme du secondaire.

La division de recensement qui fait la meilleure figure en Estrie est celle de Sherbrooke, qui vient au 8e rang parmi les divisions les plus scolarisées, avec 29,5 pour cent de ses travailleurs sans diplôme du secondaire, dont 13,8 pour cent seulement avec une 8e année ou moins et 15,7 pour cent ayant entre une 9e et une 13e année mais sans diplôme.

Les trois autres divisions de recensement estriennes, celles de Compton, Stanstead et Richmond se situent à des niveaux intermédiaires entre Sherbrooke et Wolfe. C'est ainsi que le niveau de scolarisation s'amenuise dans les ré-

gions selon l'ordre suivant: Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton, Wolfe et Frontenac.

Richmond compte 41 pour cent de ses travailleurs sans diplôme, 21,4 pour cent ayant moins d'une 9e année et 19,6 ayant entre une 9e et une 13e année sans diplôme.

Stanstead compte 45,4 pour cent de travailleurs non diplômés, dont 23,3 pour cent sans une 9e année et 22,1 pour cent ayant entre une 9e et une 13e année sans diplôme.

Compton, avec 47,1 pour cent de travailleurs sans diplôme, compte 25,8 pour cent de travailleurs n'ayant pas dépassé la 8e année et 21,3 pour cent ayant entre 9 et 13 ans de scolarité sans toutefois avoir de diplôme du secondaire.

De toutes les régions administra-

tives de la province, les deux qui sont les plus scolarisées sont celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean et celle de Québec. Le taux global de travailleurs sans diplôme est de 31,3 pour cent au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de 31,8 dans la région de Québec.

Les divisions de recensement qui font les meilleures figures dans la province sont celle de Québec avec 24,8 pour cent seulement de non-diplômés, celle de Lévis avec 26,3 pour cent, celle de Chicoutimi avec 27,1 pour cent et celle de Rimouski avec 27,5 pour cent.

L'étude de MM. Louis Dionne et Denis Ledoux démontre que le tiers de la main-d'oeuvre du Québec ne détient pas une formation jugée adéquate.

## Les étudiants participent à l'achat en groupe de micro-ordinateurs

**SHERBROOKE (MR)** — Les étudiants de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke participeront à l'achat regroupé de micro-ordinateurs personnels, selon les soumissions qui entrèrent, et ils offriront aux étudiants du département d'Économie la possibilité de bénéficier de l'entente qu'ils auront conclue.

Le président de l'Association des étudiants de la faculté d'Administration, M. Alain Hade, a révélé hier que l'AEFA avait joint la Coalition d'associations d'étudiants en administration, en économie et en agro-économie qui a été formée dans le but de procéder à un achat regroupé de micro-ordinateurs personnels.

Un sondage mené parmi une cinquantaine d'étudiants d'Administration, à Sherbrooke, révèle M. Hade, avait laissé entrevoir qu'un certain

pourcentage d'entre eux serait intéressé à se procurer des micro-ordinateurs personnels par le biais de l'achat regroupé.

Selon les ententes qui seront conclues avec le soumissionnaire choisi par la coalition, l'AEFA décidera ensuite des modalités de mise en marché des micro-ordinateurs à l'Université de Sherbrooke. La coopérative ou un autre réseau de distribution spécifiquement conçu pour ce projet représenterait des avantages qu'il reste à explorer, dit M. Hade.

La Coalition d'associations universitaires en administration, en économie et en agro-économie est le deuxième exemple de regroupement d'étudiants pour l'achat regroupé. L'an dernier, les étudiants en génie avaient innové dans ce domaine.

## SPA en formation dans les Villes frontalières

**BEEBE (MD)** — Un groupe d'individus, sous la direction de Mme Joyce Decker, de Beebe, travaille présentement à fonder une Société pour la protection des animaux sur le territoire des villes frontalières.

Mme Decker, qui assume la présidence provisoire du futur organisme sans but lucratif, a souligné que le groupe était à l'oeuvre depuis près de deux mois déjà. Il comporte actuellement un conseil d'administration de treize personnes.

Le groupe n'entend pas assumer la responsabilité de la cueillette des chiens errants, mais compte plutôt sensibiliser les gens à la protection des animaux. Il fera aussi la promotion, par le biais des écoles, des soins à donner aux animaux, tout en se préoccupant de prévention auprès des trappeurs.

L'organisme tente d'obtenir une charte d'incorporation qui lui permettra de recueillir des dons et d'é-

mettre des reçus officiels en retour. Plusieurs personnes désirent travailler avec nous sur une base bénévole tandis que d'autres préfèrent donner de l'argent pour promouvoir la protection des animaux", a souligné Mme Decker.

Le groupe prévoit également collaborer avec les autres sociétés oeuvrant dans le même secteur. Il espère, d'ici le printemps, être en mesure de disposer d'un chenil.

D'ailleurs, la plupart des municipalités environnantes ont donné leur accord de principe à ce projet qui pourrait, dans la mesure de leur participation, solutionner en partie le problème des chiens errants. Le groupe ne veut pas se substituer aux autorités municipales et introduire de nouveaux règlements mais plutôt travailler de concert avec les organismes et municipalités.

Un couple sherbrookois vivant là-bas en témoigne

## La famine se répand au Tchad

**SHERBROOKE (MR)** — La récente campagne Secours-famine-Tchad a permis d'amasser près de 10.000 \$ à Sherbrooke et en Estrie et la générosité des gens a souvent été accompagnée de lettres touchantes à l'adresse des Sherbrookoïses qui tentent actuellement de venir en aide aux gens de Bessada, au Tchad.

C'est ce que révèle Mme Agathe Ouellette, qui, revenue à Sherbrooke il y a un peu plus d'un mois à cause de problèmes de santé, avait lancé un SOS aux Estriens en ap-

prenant, par une lettre de son mari, Richard, qui se trouvait toujours au Tchad avec ses enfants, que les gens allaient mourir de faim s'ils ne recevaient pas une aide immédiate. "La réponse de la population de l'Estrie a été encourageante, dit Mme Ouellette, et nous lui en sommes reconnaissants."

M. Richard Ouellette, qui est revenu au Tchad il y a deux semaines, se prépare à y retourner à la mi-août. La crise est loin d'être terminée là-bas, annonce-t-il.

D'une part, la pluie s'est faite plus rare à mesure que le prin-

temps passait, de sorte qu'une partie des récoltes est compromise une fois de plus.

D'autre part, la guerre civile a amené le gouvernement du Tchad à demander aux populations de couper le sorge, une plante haute comme le maïs qui pousse autour de leur maison, parce que des rebelles se cachent dedans. "Je ne critique pas le gouvernement du Tchad, dit M. Ouellette, mais il faut constater que l'obligation de couper le sorge signifie que les gens, qui devaient enfin avoir quelque chose à manger à compter du mois d'août, en attendant la récolte du mil et des arachides en novembre, se retrouvent une fois de plus sans nourriture!"

Le peuple souffre énormément, dit M. Ouellette, qui dit avoir reçu 500 lettres personnelles de gens qui demandaient de l'aide. Les gens sont prêts à travailler pour nous si nous voulons les nourrir, dit-il, mais nous ne pouvons répondre à toutes les demandes et nous devons référer les gens à leur chef de village, par l'intermédiaire duquel ils peuvent obtenir une aide des organismes internationaux.

Ces organismes parviennent simplement à fournir 10 kilogrammes de nourriture sèche à chaque personne pour un mois. M. Ouellette raconte le fait qu'un jeune homme est parti un jour d'un village voisin de Bessada et qu'il a parcouru 30 kilomètres à pied pour aller demander de l'aide aux Sherbrookoïses et leur offrir de travailler pour eux.

"Nous ne pouvions accéder à sa demande, dit M. Ouellette. Si nous le faisons, nous serions envahis par des milliers de personnes. Et les gens n'ont pas seulement besoin de nourriture; ils ont aussi besoin de vêtements et de médicaments, qu'ils ne peuvent se procurer non plus puisqu'ils n'ont pas d'argent. Nous avons donc nourri le jeune homme et nous l'avons logé ce soir-là, puis nous l'avons renvoyé dans son village avec un peu de nourriture le lendemain."



Agathe Ouellette

Dans cette optique, il apparaît donc certain que les dons du Québec demeureront les bienvenus encore pendant plusieurs mois pour aider les Sherbrookoïses de Bessada à soutenir la population locale. M. Ouellette note que les dons adressés à Secours-famine-Tchad, aux soins du Carrefour de solidarité internationale, au 555 rue Short, à Sherbrooke, parviennent très rapidement aux Sherbrookoïses au Tchad. Les donateurs recevront bientôt des reçus pour fins d'impôt.

D'autre part, les personnes qui voudraient écrire directement aux Sherbrookoïses qui se trouvent au Tchad et même leur envoyer leurs dons, toujours au nom de Secours-famine-Tchad, peuvent aussi le faire en adressant leur enveloppe comme suit: Collège chrétien de Bessada, E.P. 138, Sarh, Tchad. "Il me fera plaisir de répondre à chaque lettre qui me parviendra", dit Richard Ouellette. Il faut toutefois prendre note que des reçus pour fins d'impôt ne peuvent être émis du Tchad.



Richard Ouellette (Photo La Tribune par Claude Poulin)

## Gérard Virthe à l'Académie

**SHERBROOKE (MR)** — Le professeur Gérard Virthe, du département de marketing de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, a été nommé à l'Académie des sciences commerciales de France.

M. Virthe appartient à la classe Techniques de vente, section distribu-

L'Académie des sciences commerciales de France a été créée en 1957 dans le but d'encourager et de répandre l'esprit de recherche, de promouvoir le progrès des sciences et des techniques commerciales et leur application et dans le but, aussi, de veiller à la qualité du langage commercial français.

## Un 6e accident relance le débat sur la construction d'un viaduc à Stanstead

**STANSTEAD (MD)** — Un nouvel accident, le sixième rapporté à la Sûreté du Québec depuis le début de 1985, a relancé le débat sur l'urgence d'obtenir la construction d'un viaduc sur l'autoroute 55, à la hauteur de Stanstead, là où croise l'ancien-

ne route 5, devenue la 143.

Au nombre des six accidents de 1985, un seul impliquait des véhicules de l'extérieur du pays.

La situation s'est toutefois légèrement améliorée depuis l'année dernière, spécialement à la suite de l'installation d'un feu

clignotant rouge.

Le capitaine Normand Morin, du détachement de la Sûreté du Québec, ne peut qu'avouer son impuissance à corriger la situation, et ce malgré toute sa bonne volonté.

"Nous faisons des recomman-

dations, mais nous ne construisons pas les viaducs," a-t-il déclaré.

Pour sa part, le maire de Stanstead M. Peter Béasse, est catégorique. "Il faut faire du bruit et encore du bruit pour arriver à un résultat."



Un viaduc est réclamé pour l'intersection où se croisent l'autoroute 55 et la route 143, à Stanstead. Plusieurs accidents majeurs ont érigé une réputation douteuse à ce tronçon de l'autoroute.

### vente PLEIN SOLEIL

## chez TURCOTTE MOTO

**Ouil Des rabais de 10% à 20% sur toutes nos motos neuves en magasin**

		REGULIER	NOTRE PRIX
VOYAGEUR 1300	1985	10,100\$	8,450\$
GPZ 1100	1984	5,700\$	4,445\$
NINJA 900	1985	5,400\$	4,595\$
ELIMINATOR 900	1985	5,300\$	4,495\$
KZ 750	1984	3,918\$	2,995\$
GPZ 750	1985	4,600\$	3,995\$
LTD 750	1984	4,200\$	3,095\$
VULCAN 750	1985	4,300\$	3,695\$
LTD 454	1985	2,900\$	2,575\$
LTD 440	1984	2,500\$	1,895\$
KL 250	1985	2,450\$	2,195\$
KX 250	1985	2,900\$	2,495\$

Les quantités sont limitées

Grand choix de cuir tel que: Drospe, Magnum, Wolf!

**DE 10 A 20% DE RABAIS**

**MISE DE COTE SANS FRAIS**

**TURCOTTE MOTO**  
ENRG. SERVICE D'USINAGE  
378-3802

**KAWASAKI 378-7857**

**384 PRINCIPALE, GRANBY**

# Abattoir Giroux: projet de modernisation de 501,000 \$ et création de 9 emplois

par Michel Morin  
**CANTON DE BROMPTON** — Grâce à l'injection de nouveaux capitaux — dont le montant dépasse le demi-million \$ — l'entreprise Abattoir Giroux sera en mesure de créer de cinq à neuf emplois d'ici l'automne et, par le fait même, pourra ainsi consolider sa place sur le marché actuel.

En conférence de presse hier, le président de l'entreprise du Canton de Brompton, M. Léo Giroux, a précisé que les deux paliers de gou-

vernement s'étaient impliqués financièrement dans ce projet de modernisation et d'agrandissement.

Pour sa part, le gouvernement fédéral, par le biais du ministère de l'Expansion industrielle et régionale, a contribué dans une proportion de 96,875 \$ au projet qui s'élève

précisément à 501,000 \$.

Du côté québécois, la Société de développement industriel a versé une subvention de 82,000 \$.

Les deux paliers gouvernementaux étaient représentés lors de l'annonce de ce projet, par la députée provinciale Carmen Juneau

(Johnson) et par Alain Tardif, député fédéral de Richmond-Wolfe. De plus, des représentants de la SDI et du MEIR étaient aussi sur place.

En entrevue, le président de l'entreprise a indiqué qu'il songeait à ce projet depuis deux ou trois ans.

"L'aide reçue par les gouvernements m'a incité à aller de l'avant. Les travaux d'agrandissement ont débuté il y a deux semaines et ils devraient se terminer au mois de septembre", de dire M. Giroux.

Le projet d'agrandissement prévoit notamment l'installation de quatre nouveaux réfrigérateurs, l'agrandissement de la salle de coupe et de la salle d'abattage, en plus de l'aménagement de quelques bureaux.

Spécialisée dans l'abattage et la coupe du bœuf et du veau, l'Abattoir Giroux — qui emploie à l'heure actuelle 25 travailleurs — pourra agrandir sa superficie de quelque 2.800 pieds carrés lorsque les travaux auront été complétés.

vons effectuer ce travail sur une grande échelle, mais ce sera possible à l'automne", d'expliquer le président de l'entreprise dont la production atteint plus de 3.000 tonnes de viande par année.

Avant que les succès de son entreprise ne peuvent être dissociés du travail effectué "par mes hommes", M. Giroux a ajouté que c'est parce qu'il a confiance en l'avenir qu'il a décidé d'investir plusieurs milliers de dollars dans ce projet.

"Si personne ne risque jamais rien, les entreprises existantes vont tomber sur le dos. Je crois beaucoup en l'avenir et dans mon cas, il me semble que je devais quelque chose à mes hommes."

## Limitation de vitesse des bateaux sur la rivière Magog

# Règlement difficile à faire respecter

**MAGOG (GP)** — Le conseil municipal a demandé à son avocat de l'informer sur la possibilité de faire respecter une éventuelle limitation de la vitesse des bateaux sur la rivière Magog, entre le pont de la rue Merry et le barrage de la Dominion textile.

Cette demande, peu commune, est venue après le dépôt de deux pétitions signées par des usagers du lac Memphrémagog et de la rivière Magog. La première demande des plaisanciers concerne la limitation de la vitesse sur la rivière dans le but d'éviter des accidents graves, de limiter l'érosion des berges et de freiner l'usure des constructions reposant sur le lit de la rivière.

Signé par 200 personnes, cette pétition demande à la ville de tout mettre en oeuvre pour limiter la vitesse et ensuite faire respecter cette mesure.

"Nous avons juridiction sur cette partie de la rivière, et il est vrai que l'augmentation de la puissance des moteurs de bateaux est phénoménale; mais je ne vois pas comment nous pourrions faire respecter une limite de vitesse. Nous n'allons toujours pas acheter un bateau patrouille!", s'est exclamé le maire Antonio Lacasse.

Sur décision unanime, le conseil a donc demandé à son conseiller juridique d'étudier les solutions possibles à ce problème, afin de don-



Antonio Lacasse

ner une réponse rapide et complète aux signataires de la pétition.

### Autre document

Dans un autre document, ceux-ci demandent à Magog d'adopter une résolution d'appui à leur projet d'une patrouille de surveillance sur le lac Memphrémagog.

Cette patrouille est justifiée, selon eux, par l'augmentation croissante du nombre de plaisanciers à bord d'embarcations les plus variées sur le lac.

Forts de l'appui de la ville, les signataires demanderont à la Garde côtière, qui a juridiction sur le plan d'eau international qu'est le Memphrémagog, de subventionner une patrouille. La demande porte sur un bateau et son équipage afin d'aider les personnes en difficulté.

## Vol de 5 génisses Holstein: 1,000 \$ de récompense pour toute information pertinente

**SHERBROOKE (PYM)** — A la suite du vol de cinq de ses génisses pur-sang Holstein dans la nuit du 15 juillet, M. André Brus, de Ayer's Cliff, offre une récompense de 1000 \$ à quiconque pourrait fournir une information pertinente, menant

à l'arrestation et à la condamnation du ou des malfaiteurs.

M. Brus habite le chemin Dustin à Ayer's Cliff. Tout renseignement utile peut donc être communiqué au détective Ducharme de la Sûreté du Québec à Coaticook.

## Vols dans des coffres-forts: suspects arrêtés à Québec

**LAC-MEGANTIC (MM)** — L'arrestation de deux individus dans la ville de Québec pourrait possiblement permettre aux enquêteurs de la Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, d'élucider les vols de coffres-forts perpétrés la semaine dernière dans cette région.

Les deux individus arrêtés, très connus des policiers, auraient effectué le même genre de vols dans la région de Québec.

Selon une source policière, le stratagème employé dans la région

de Québec serait le même que celui utilisé dans la région de Lac-Mégantic, ce qui incite les policiers à croire que les suspects appréhendés à Québec pourraient être les auteurs des vols commis plus tôt.

Des photographies des suspects ont été acheminées aux commerçants de Lac-Mégantic qui ont été dévalisés la semaine dernière.

Si les suspects sont reconnus, il est probable que les enquêteurs de Lac-Mégantic se rendent à Québec pour interroger les suspects en marge de cette affaire.

## Jeune femme agressée

**LAC-MEGANTIC (MM)** — Les policiers de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic ont entrepris des recherches dans le but de retrouver un individu, qui a agressé une jeune femme de 23 ans à l'angle des rues Dollar et Cousineau, mardi.

La victime de cette agression physique, demeurant à Montréal et visitant des proches à Lac-Mégantic, déambulait sur la rue lorsqu'un individu l'a saisi par les deux bras. L'incident s'est produit vers midi quinze.

Au moment même où la jeune femme s'est mise à crier, l'agresseur l'a relâchée et est parti à la course.

Arrivée à destination, la victime a alerté les policiers municipaux qui ont immédiatement ratissé le secteur, sans toutefois voir la trace du suspect.

Les policiers croient que l'individu est monté à bord d'une voiture, après avoir détaillé comme un lapin.

L'enquête dans cette affaire se poursuit toujours, mais elle rendue plutôt difficile en raison du grand nombre de touristes qui affluent dans cette ville à cette période de l'année.

Les policiers municipaux auraient cependant une bonne description du suspect.

### ...en bref

#### • Coaticook

**COATICOOK (JR)** — Au sujet des mini-centrales électriques, le conseiller Renaud Sage a précisé que les travaux allaient bon train à l'ancien barrage Penmans ainsi qu'au barrage de la rue St-Paul où le travail a repris depuis peu. M. Sage prévoit la fin de ces travaux pour le 1er septembre dans le cas des mini-centrales, afin que celles-ci puissent être mises en opération au plus tard début novembre.

culturel en Estrie. Mme Sharpe trouve encourageant l'honneur qui échoit à Coaticook d'organiser le Village culturel en 1986, année du 10e anniversaire de l'événement.

Précisant que tout allait comme prévu au comité de la Gorge de Coaticook, le conseiller Ronald Charland invite la population à profiter de la période des vacances pour visiter les aménagements. L'admission est toujours gratuite pour les résidents de Coaticook.

La conseillère Lorraine Sharpe a fait part des remerciements formulés par le comité de natation de Coaticook, à la suite des travaux de remise en état de la piscine municipale. Elle s'est de plus réjouie de la sélection de Coaticook comme ville hôte du Village Culturel 1986. Soulignant qu'il s'agit d'un événement majeur dans le domaine

Les travaux publics et ceux du programme d'assainissement des eaux seront temporairement interrompus à partir de la semaine prochaine. Ils reprendront début août, a mentionné le conseiller Antonio Désorey.

#### • Richmond

**RICHMOND (GM)** — La Ville émettra un chèque au montant de 96 \$, à l'ordre du Projet Opération Renaissance, en paiement partiel de l'aide financière qui leur a été octroyée.

diquant les sorties pour Richmond. Ces panneaux ont déjà été approuvés par les autorités gouvernementales depuis plus d'un an.

La Ville a accepté le compte de M. Raymond Carrier, au montant de 805 \$, pour l'achat et l'installation de deux portes de métal incluant les accessoires, à la piscine municipale.

Une demande sera faite au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin de bien vouloir prendre charge, à titre gratuit, au nom et pour le compte de la corporation, de l'exécution des travaux de drainage projetés dans le ruisseau Cushing. Il est également résolu que la corporation s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent se faire sans retard ni interruption.

## Nouvelle taxe à Magog

**MAGOG (GP)** — La ville va procéder à partir du 1er août à l'imposition d'une nouvelle taxe, qui servira à couvrir les frais d'opération de l'usine d'épuration des eaux usées.

Cette taxe annuelle s'élèvera à 45 \$ par maison ou par appartement en location, et un montant supplémentaire de 15 \$ sera exigé par chambre louée. Dans le cas des hôtels, motels et restaurants, la taxe sera de 12,50 \$ par chambre et de 8 \$ par place au restaurant, au bar ou sur une terrasse.

Certaines industries, particulièrement polluantes, surtout celles qui rejettent des phosphates devront payer en plus une somme de 51 \$ le kilogramme rejeté, et 9 \$ par kilogramme de "phosphore total".

Dans tous les cas, le non-paiement de cette taxe spéciale sera sanctionné par l'interruption du service d'eau. L'usine d'épuration des eaux usées a commencé à fonctionner à la mi-juin, mais sa mise en service effective ne fait que commencer.

## Qui sera le nouveau commissaire industriel de Val St-François?

**WINDSOR (CC)** — C'est aujourd'hui que devrait être connu le nom du successeur de M. Pierre Beaupré, au poste de commissaire industriel de Val St-François.

M. Beaupré a remis sa démission, il y a environ deux mois, après avoir créé une nouvelle manufacture à Richmond, M. Alain Parenteau a assumé l'intérim de-

puis ce temps au poste de commissaire.

Selon les seules informations transmises par une porte-parole de la Corporation de développement économique du Val St-François, Mme Diane Carboneau, Alain Parenteau est l'un des sept candidats ayant franchi l'étape de pré-sélection.

## Aide financière de 16,076 \$ à Créations Novestrec

**ROCK FOREST** — L'entreprise Créations Novestrec Inc. de Rock Forest vient de se voir octroyer une aide financière de l'ordre de 16,076 \$, dans le cadre du programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) du gouvernement du Québec.

L'annonce de cette subvention a été rendue public par le ministre du Travail et député de Sherbrooke, M. Ravnald Fréchette.

Cette somme servira à l'achat de nouveaux équipements pour augmenter la capacité de production et permettra ainsi la création de cinq nouveaux emplois permanents.

L'entreprise Créations Novestrec Inc. se spécialise dans la fabrication, l'assemblage et l'installation de présentoirs, vitrines, comptoirs, étalages pour magazines et la fabrication de kiosques.

# GRANDE VENTE

## DE RENOVATION

# 75%

de réduction sur toute la marchandise en magasin.

Simard & Voyer

Carrefour de l'Estrie — Sherbrooke

**Jouez Ultra-Chance**

# Faites le plein de chance!

Une chance sur cinq PLUS DE 636 000 PRIX

Faites le plein à une station-service Ultramar ou Spur participante (minimum 25 litres) et recevez une enveloppe **Ultra-Chance**. Vous pouvez gagner un prix instantané ou une carte à jouer. Amassez quatre cartes telles qu'indiquées ci-dessous et vous serez admissible à l'un des gros lots **Ultra-Chance**.

## 1720 GROS LOTS

- = un véhicule "tout terrain" Yamaha. **YAMAHA**
- = un voyage pour 2 à Fort Lauderdale ou Vancouver sur les ailes de Wardair. **Wardair**
- = une bicyclette Vélo Sport 10-vitesses. **VELO SPORT**
- = 20\$ en espèces. **20**

## 635 000 PRIX INSTANTANÉS

- 1 \$ de rabais sur votre facture d'essence
- un six-pack de Pepsi Cola ou Diète Pepsi
- un verre Schtroumpf

PEPSI COLA

Cherchez l'enseigne **Ultra-Chance** aux stations-service Ultramar et Spur participantes.

Le règlement officiel est affiché dans les stations participantes.

# Maire à temps plein: pas pour le moment

par Pierre Sévigny

**THETFORD-MINES** - "Pour le moment, il n'est pas question de rouvrir le dossier du maire à temps plein."

Voilà ce qu'a précisé à La Tribune le maire Marc Bergeron de Thetford-Mines, lorsqu'invité à



Marc Bergeron

commenter la rumeur voulant qu'il profite du départ du directeur général, à la mi-août, pour revenir à la charge avec l'idée d'avoir un maire à temps plein à l'Hôtel de ville.

Cette rumeur circule allègrement dans la ville depuis l'annonce du départ de M. Jean-Luc Julien et, selon les commentaires entendus, il appert que les contribuables ne sont pas encore disposés à souscrire à cette idée.

En décembre 1983, soit un mois à peine après son élection, le maire Bergeron avait dû faire face à une vive opposition alors que plus de 150 contribuables s'étaient présentés à la séance régulière du conseil, pour manifester durant plus de deux heures leur désapprobation quant au projet d'un maire à temps

plein, qui aurait commandé une rémunération annuelle de l'ordre de 40,000 \$. Quatre jours plus tard, M. Bergeron abandonnait son projet.

Le maire précise que les membres du conseil se sont déjà réunis pour discuter du remplacement éventuel de M. Julien. Mais, dit-il, "nous reprendrons l'étude du dossier après les vacances, soit au début du mois d'août, et il n'est pas question de réexaminer la possibilité d'un maire à temps plein."

M. Bergeron affirme que le directeur général sera remplacé. Selon lui, les dirigeants municipaux sont à évaluer la formule ou la meilleure façon de procéder. "Est-ce qu'il serait préférable d'aller chercher quelqu'un de l'extérieur ou bien de prendre un cadre déjà en place à l'Hôtel de ville, ou encore d'envisager toute autre solution? Voilà autant de questions que nous mijotons actuellement."

Mais, pour M. Bergeron, il n'est

pas question du dossier du maire à temps plein. "Pas du tout."

## Election complémentaire

D'autre part, le maire Bergeron n'a pas caché son intérêt quant à la lutte qui semble vouloir s'engager dans le district électoral Notre-Dame pour remplacer le conseiller Ronald Samson, décédé récemment.

Il se réjouit du fait que plusieurs contribuables aient annoncé leur in-

tenion de briguer les suffrages à l'élection complémentaire du mois de septembre prochain. "Ca dénote que les gens s'occupent de leurs affaires. C'est une bonne chose."

Sans l'affirmer ouvertement, M. Bergeron a néanmoins laissé entendre qu'il ne s'impliquerait pas personnellement dans la campagne électorale.

Deux citoyens ont déjà annoncé leur candidature. Il s'agit de MM. Michel Labonté et Paul Villeneuve.

# Amélioration de la route 116: des audiences publiques?

**VICTORIAVILLE (sl)** - Même si le ministère de l'Environnement a reçu une demande d'audiences publiques, de la part d'un groupe de résidents de la région, en rapport

avec les travaux d'amélioration de la route 116, entre Princeville et Plessisville, le ministre Adrien Ouellette ne décidera pas avant le début du mois d'août si le gouver-

nement doit se déplacer pour entendre les doléances des citoyens.

Mais, comme le souligne Louis Bernier, attaché politique du ministre Ouellette, il serait surprenant

qu'on refuse de tenir des audiences publiques par rapport à ce projet.

"Pour refuser de tenir des audiences, explique-t-il, le ministre doit juger que la demande est frivole, ce qui n'est pas facile."

C'est vendredi dernier que se terminait le délai de 45 jours à l'intérieur duquel les citoyens ou groupes concernés par les futurs travaux sur la route 116 devaient adresser leurs demandes d'audiences publiques. Or, seules les questions d'ordre environnementale peuvent être considérées par le ministère de l'Environnement.

A son retour de vacances, dans une couple de semaines, Adrien Ouellette sera appelé à étudier la demande originant des Bois-Francis. Il pourra alors autoriser simplement la tenue d'audiences ou mandater le bureau des audiences publiques d'enquêter sur la demande, cette dernière pratique étant de plus en plus utilisée au ministère de l'Environnement pour éviter la tenue de séances publiques qui sont coûteuses et qui s'avèrent parfois inutiles.

"Souvent, affirme l'attaché politique, on s'aperçoit en audiences publiques que les gens ont mal compris le projet, alors vaut mieux les informer adéquatement au préalable. Il arrive que les gens retirent alors leurs demandes." Dans ce cas-ci, puisque le dossier origine d'un groupe de citoyens de la région, qui ne représente aucun organisme public, le ministère refuse de dévoiler la nature des oppositions aux travaux projetés.

# Projet domiciliaire de 1,3 million \$ au domaine Brouillette

**DRUMMONDVILLE (RJ)** - Le domaine Brouillette, qui compte déjà quelque 200 maisons au coeur de la municipalité de St-Nicéphore, prendra encore de l'expansion au cours des prochains mois.

Les Entreprises Brouillette et Frères réaliseront en effet un projet domiciliaire de 1,3 million \$ d'ici un an. Ce projet consistera en la construction de 20 nouvelles maisons unifamiliales, toutes de modèles différents.

La municipalité a entrepris ces

derniers jours, la réalisation des travaux d'infrastructure de la nouvelle rue (rue Clair) et les promoteurs prévoient le début de la construction des maisons, dès les premières semaines du mois d'août.

Selon un des promoteurs, M. Gaston Brouillette, les maisons seront bâties sur des terrains de 7,200 pieds carrés (60 par 120) partiellement boisés.

Chaque unité se vendra, terrain compris, au prix d'environ 65,000 \$.

# Eau potable: entente reconduite entre Rivière Blanche et Thetford

**RIVIERE-BLANCHE (PS)** - Prévoyant la réalisation prochaine du projet de réseau d'aqueduc, les dirigeants municipaux de Rivière-Blanche ont récemment reconduit une entente avec la ville de Thetford-Mines, quant à l'approvisionnement en eau potable des résidents de la partie urbaine.

En 1977, les autorités des deux corporations municipales avaient signé une première convention à cet effet, mais ses modalités n'ont jamais été appliquées du fait que Rivière-Blanche n'a jamais concrétisé son projet d'aqueduc.

Cependant, les probabilités de concrétisation du projet sont maintenant très fortes alors que le trésor municipal pourra profiter d'une aide financière additionnelle et ce, dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour qui se déroulent actuellement dans la région.

A cet effet, la municipalité a obtenu un montant de 500,000 \$ pour réhabiliter son réseau d'aqueduc. L'analyse EPIC suggère des retouches à l'infrastructure actuelle, de façon à éviter la pollution des cours d'eau avoisinants. Actuellement, les quelque 330 usagers du réseau d'aqueduc sont alimentés à partir d'une source qui, au cours des dernières années, a été contaminée par des produits pétroliers. L'aménagement du nouveau réseau se-

rait alors raccordé à celui de Thetford-Mines et c'est ce qui explique la récente entente intervenue entre les deux parties.

Pour concrétiser le projet, les dirigeants de Rivière-Blanche attendent plus qu'une réponse favorable du ministère des Affaires municipales, qui devrait participer à son financement dans le cadre du programme d'aide à l'infrastructure d'un réseau d'aqueduc (PAIRA). Initialement évalué à 3,145,000 \$, le projet est passé à 2,645,000 \$ suite à l'économie de 500,000 \$ et la subvention PAIRA pourrait atteindre 1,545,000 \$ de sorte que la participation financière de la municipalité serait limitée à environ 1,1 million \$.

Le maire Arita Dion attend une réponse pour le prochain mois d'août. Elle se dit confiante d'obtenir une réponse favorable et entend concrétiser rapidement le dossier, surtout que les contribuables concernés ont déjà manifesté leur approbation au projet.

Les travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc de Rivière-Blanche et de son embranchement à celui de Thetford-Mines pourraient se dérouler le plus tôt possible, mais pas nécessairement en même temps que ceux relatifs au programme d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour.

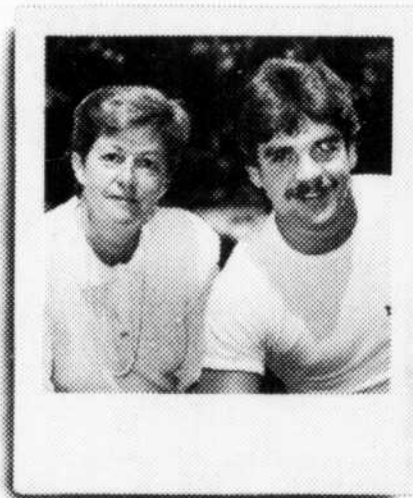


Les travaux d'infrastructure ont été entrepris ces derniers jours sur la rue Clair. Vingt nouvelles maisons y seront construites au cours des

douze prochains mois. Sur la photo, le maire Charpentier, de St-Nicéphore, entouré de frères Brouillette et des conseillers.

(Photo La Tribune par Richard Jean)

# FAISONS LE TOUR DU PROPRIÉTAIRE EN HYUNDAI PONY.



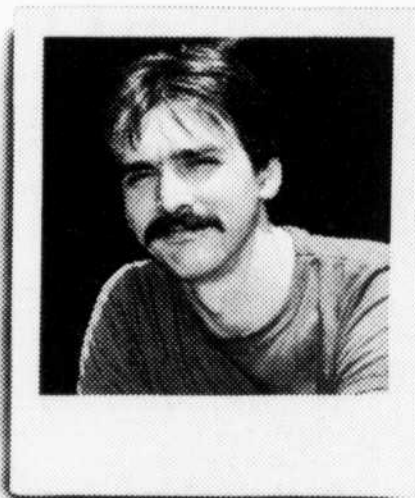
Rita Duchesne et son fils Michel, de Charlesbourg

MICHEL «Chez nous, la Pony c'est quasiment une affaire de famille: ma mère en a une, moi j'en ai une, mon oncle en a une...et j'ai même plusieurs amis qui en ont une!»

RITA «Je trouve la Pony très économique, surtout que je dois voyager beaucoup dans la circulation et me déplacer souvent en ville pour mon travail. Quand je dois faire une longue route, je la trouve confortable car je peux ajuster le siège à ma position préférée.»

MICHEL «Quand je pense au prix que j'ai payé pour ma Pony, je vois que j'ai fait une très bonne affaire.»

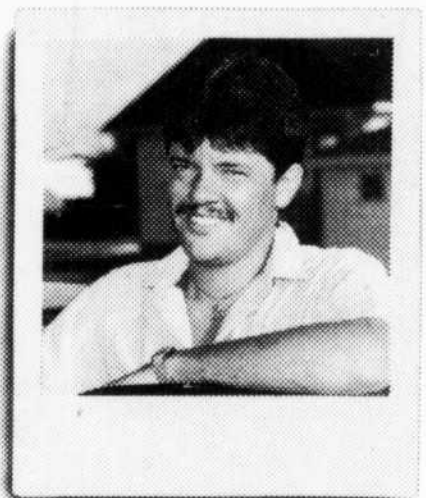
RITA «Lorsque je fais mon magasinage, je trouve extraordinaire la quantité de sacs qui entrent dans l'espace arrière de ma Pony.»



Guy Goupil, de Beauport

«Je mesure six pieds et je suis très à l'aise dans ma Pony. Il y a amplement d'espace. Je fais au moins 500 km par semaine et je la trouve très satisfaisante au point de vue économie d'essence. Ma Pony a une bonne tenue de route et se conduit très bien, même lorsque la chaussée est glissante. Elle est équipée de cinq pneus Michelin quatre saisons. Elle est facile à stationner entre deux voitures rapprochées. La finition, le confort, son allure sportive m'ont impressionné. Et j'ai un très bon service de mon concessionnaire. Dans ma famille, on a déjà deux Pony.

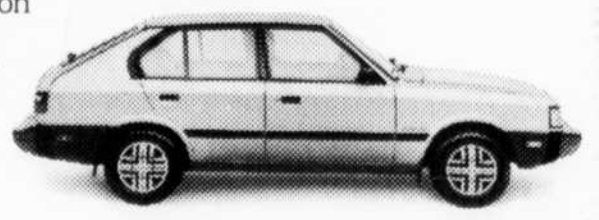
Moi, je suis convaincu que la Pony est une très bonne voiture. Je me fais remarquer, et j'en suis très fier!»



Christian Martel, de Jonquière

«J'ai opté pour la Pony à cause de son prix, sa garantie et son apparence. Je suis allé voir d'autres modèles de voitures et j'ai comparé. La pony me plaisait, je l'ai trouvée à mon goût. Elle comprend beaucoup d'équipement standard et elle a une excellente tenue de route.»

Passez vite l'essayer chez votre concessionnaire Hyundai...et découvrez pourquoi la Hyundai Pony jouit d'une réputation bien méritée.



MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI.



# Les Festivités d'été de Black-Lake commencent demain

**BLACK-LAKE (PS)** - C'est à compter de demain que s'amorcera la sixième édition des Festivités d'été de Black-Lake qui, encore cette année, regroupe des activités à caractère sportif et culturel.

Le traditionnel tournoi de bal- le donnée familial mixte, impliquant des équipes dont les joueurs doivent tous avoir un lien de parenté, s'amorce vendredi pour se terminer dimanche. Le programme prévoit également une soirée populaire vendredi ainsi qu'un rallye de nuit pédestre. Samedi, une soirée disco se déroulera à l'intérieur de l'aréna local. Enfin, dimanche en après-midi, les adeptes de la course pourront se mesurer dans des compétitions de 3, 5 ou 10 kilomètres. Une épreuve par équipe de trois coureurs d'une longueur de 10 kilomètres sera également au programme. Certificats, trophées, médailles et une bourse totale de 1,025 \$ deviendront le lot des participants et vainqueurs.

D'autres activités sont prévues à tous les jours de la prochaine semaine. Ainsi, le lundi 22 juillet, un tournoi de 500 réunira les amateurs de cartes. Le

lendemain, les amateurs de pétanque pourront se mesurer dans un tournoi alors que les adeptes du jeu de fer pourront en faire autant, mercredi soir. Un soirée de bingo est programmée pour jeudi soir.

La sixième édition des Festivités d'été de Black-Lake se terminera par une activité culturelle fort intéressante. En première partie, des jeunes talents locaux, le groupe "Axe", auront l'opportunité de se faire connaître et apprécier des spectateurs. En deuxième partie, l'humoriste et imitateur André-Philippe Gagnon présentera son spectacle.

Au cours des cinq premières années, les dirigeants des Festivités avaient présenté une compétition de corps de tambours et clairons. Cette activité n'apparaît pas au programme de l'édition 1985 en raison d'un conflit d'horaire qui empêche plusieurs groupes intéressés de pouvoir se présenter à Black-Lake.

Malgré tout, les organisateurs de ce festival local anticipent une intéressante participation de la part des résidents de Black-Lake et des localités avoisinantes.

La Maison de l'Auto R.C. Inc.  
4364, boul. Bourque  
Sherbrooke (Rock Forest)  
564-0777

Bouchard Automobiles  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673

# Au Festival du lait 1985 de Coaticook: place à la jeunesse

par Jocelyn Roy

**COATICOOK** — C'est dans le décor enchanteur de la ferme Philmarco de Coaticook, propriété de M. et Mme Philippe Véronneau, qu'a eu lieu hier le lancement de la 8<sup>e</sup> édition du Festival du lait de Coaticook qui se déroulera les 9, 10 et 11 août.

Quelque 300 personnes étaient présentes à cette occasion. Parmi elles, se trouvaient le député fédéral François Gérin, les députés provinciaux Réal Rancourt et Georges Vaillancourt, des représentants d'Agropur, de la Fédération des producteurs de lait du Québec et de l'UPA, ainsi que

des maires des municipalités de la MRC Coaticook.

C'est le président du Festival du lait 1985, M. Alain Robert, qui a procédé au lancement de cette 8<sup>e</sup> édition. Dans son allocution, M. Robert a mentionné que les organisateurs avaient travaillé dans le but d'accroître la popularité de l'événement en impliquant davantage les jeunes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Divers concours et spectacles ont été organisés spécialement pour les adolescents afin de satisfaire leurs goûts et leurs exigences.

Le Festival du lait de Coaticook étant devenu au fil des ans une des activités les plus attrayantes de l'Estrie aux dires de M. Robert, ce dernier a précisé qu'également seraient offerts sur le terrain. Ainsi, il s'y trouvera une tente spécialement aménagée pour représenter l'époque d'autrefois avec des personnes costumées à l'ancienne.

Outre les activités typiques du Festival comme la parade des chars allégoriques, la parade de mode de vaches costumées et le tir de tracteurs, un magicien, un sculpteur de bilions, des clowns, et des maquilleurs seront sur place pour amuser les plus jeunes.

Le président d'honneur du Festival du lait 1985, le patineur de vitesse Gaétan Boucher, sera présent le samedi 10 août pour l'ouverture officielle ainsi que pour animer les Olympiades, une activité nouvelle cette année et destinée aux jeunes.

L'admission sur le terrain sera gratuite et les organisateurs es-

pèrent accueillir cette année au-delà de 40,000 personnes.



La famille Véronneau, hôtesse du lancement du Festival du lait de Coaticook: Philippe, son épouse Gertrude et la petite Marie-Eve écoutent Pierre Benoit qui pré-

sente l'histoire de la ferme Philmarco. A droite de M. Benoit, deux autres membres de la famille Véronneau: Martin et Dominic.

## Municipalités en bref

### MEMPHREMAGOG

**MAGOG (GP)** — Le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Memphremagog a adopté les nouveaux règlements de zonage, de construction et de lotissement de la ville de Magog, sur recommandation des aménagistes, après comparaison avec le règlement de contrôle intérimaire. Les fonctionnaires ont relevé une demi-douzaine de cas de contradiction avec le projet de développement de la station touristique internationale de Magog-Orford; toutefois, ces différences ne justifiaient pas un rejet puisque la MRC étudie actuellement des modifications au règlement de contrôle intérimaire.

Le règlement de contrôle intérimaire a été modifié afin de permettre la construction dans

les zones inondables à condition que les terrains soient desservis par l'aqueduc et l'éégout et que soient respectées les normes très strictes du ministère de l'Environnement du Québec.

La MRC tente d'obtenir le prolongement comme prévu du mandat de son commissaire touristique, M. Roger Constantin. La MRC demande que le salaire de M. Constantin soit assumé par le ministère du Tourisme au cours des trois prochaines années.

Les employés de la MRC ont demandé et obtenu le changement de leur horaire de travail pour l'adapter à la saison estivale.

### ROCK-ISLAND

**ROCK-ISLAND (MD)** — La firme Transvision Paré de Fleurimont a fait l'acquisition du service de câblodiffusion Border Community TV de Stanstead. La firme Transvision Paré a également été embauchée par la ville de Rock Island pour aider à la réparation de certaines lumières de rue relevant de la juridiction de la ville.

Le maire de Rock Island fera partie d'un jury dans le cadre d'un concours de l'Association touristique de l'Estrie.

Le maire de Rock Island, M. Jean-Louis Dupont, a fait une sortie au sujet des projets Défi 85. Il se demandait si les projets étaient seulement dédiés aux "bleus". Il a reçu comme réponse du député François Gérin que les premiers servis étaient les premiers arrivés. Incidemment, la ville de Rock Island vient de recevoir un projet Défi 85 pour une période de huit semaines concernant le classement des archives.

Les autorités de Rock Island ont adopté une

résolution visant à reconduire M. Roger Constantin à titre de commissaire touristique pour la MRC Memphremagog.

L'ex-échevin de Stanstead, Donald Prangley, qui vient de prendre sa retraite comme douanier, a été élu président de la compagnie d'eau International Water desservant les municipalités de Derby Line Vt, Rock Island et Stanstead et appartenant à part égales à ces trois municipalités.

Les autorités de Rock Island ont été frustrées d'apprendre à la dernière minute la tenue d'une réunion pour les affaires de la compagnie d'eau dont ils sont les propriétaires. La critique sera portée à l'attention du nouveau président.

Les autorités de Rock Island ont été informées que le programme des Travaux communautaires sera prolongé jusqu'en mars 86. Par ailleurs, la ville est sans nouvelle de sa demande présentée dans le cadre du programme Berges neuves.

les petites annonces de La Tribune 569-9501 Un petit centre commercial chez soi BT

**MARC DUPUIS d.d.**  
DENTUROLOGISTE

FABRICATION ET REPARATION DE PROTHESES DENTAIRES

854, rue McManamy, Sherbrooke, QC, J1H 2N3 (819) 565-2971

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

poste d'écoute 584-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC Composez 0 et demandez Zenith 5-3090

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT



Fêtons ensemble!  
Fêtons les aubaines soleil sur les voitures nord-américaines les mieux construites, qui ont permis à Ford de connaître la meilleure augmentation des ventes parmi les trois grands.

**FINANCEMENT DE 9,9%**  
à l'achat des nouvelles

**FORD TEMPO/MERCURY TOPAZ  
FORD ESCORT/MERCURY LYNX**

Le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser, et ce, durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois. Il peut s'effectuer à un taux privilégié sur une période plus longue, jusqu'à 60 mois.

OFFRE TEMPORAIRE. **5 ANS GARANTIE DURAGARDE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ** Voyez les concessionnaires participants pour plus de détails.

N'attendez pas. Soyez de la fête!



LA QUALITÉ CHEZ FORD, PASSE AVANT TOUT.

**VENTE d'été**

**SUPER SPÉCIAL 47 HABITS DE BELLE QUALITÉ EN SOLDE**

PRIX DÉRISOIRES (limite: 2 par client)

**20% à 50%** sur toute marchandise en magasin

**Fernand Gagné**

En face du Palais de justice, Stationnement municipal à l'arrière du magasin. N'oubliez pas de demander votre jeton gratuit lors d'un achat. Confection sur mesures et service de réparations.

182, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE — TEL. 562-9853

Surtout dans des endroits sans surveillance

# Plus de 900 noyades au Québec entre 1978 et 1981

**MONTREAL (PC) — Plus de 900 noyades sont survenues au Québec entre 1978 et 1981.**

Une étude effectuée par la Croix-rouge sur ces 929 noyades a révélé qu'elles étaient surtout survenues dans des endroits sans surveillance, lors de la pratique d'activités libres, a indiqué la Régie de la sécurité dans les sports du Québec dans un communiqué émis hier.

Environ 43 pour cent de ces noyades se sont produites suite à une chute à partir d'un point fixe ou d'une embarcation. Plus de 8 pour cent sont surve-

nues dans des activités de natation, tandis qu'environ 3 pour cent des noyades sont survenues au cours d'activités de plongée sous-marine, de plongeon ou de ski nautique.

A la lueur de ces données, la Régie de la sécurité dans les sports recommande aux trois millions d'adeptes de sports nautiques au Québec de respecter les règles de sécurité propres à leur discipline.

Le véliplanchiste ne devrait jamais partir

seul, et devrait aviser quelqu'un de son itinéraire et de l'heure prévue pour son retour.

Il devrait s'informer des conditions météorologiques et des conditions locales, courant, marées, avant de partir.

Il doit porter une veste de flottaison individuelle approuvée, et vérifier son équipement.

Avant de s'aventurer trop loin, il doit s'assurer qu'il est capable de revenir au lieu de départ. En cas de difficultés, il doit garder son calme, et ne pas quitter sa planche pour

regagner le rivage à la nage.

**Canotage**

Le canotage et le canot-camping sont des activités agréables lorsque les précautions nécessaires sont prises, a indiqué la régie.

Les canoteurs doivent s'assurer que leur embarcation est en bon état. Ils doivent attacher les bagages, équilibrer le matériel et ne pas surcharger le canot.

Il est bon d'avoir un aviron de rechange, une écope et des cordes attachées aux extré-

mités du canot.

La régie recommande également de ne pas partir seul en randonnée: un minimum de trois canots est préférable.

Si le canot chavire, il est recommandé de ne pas le quitter et d'attendre que le secours arrive. Tous les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

**Activités subaquatiques**

L'équipement des explorateurs de fonds marins doit être complet, entretenu et véri-

fié périodiquement, ainsi qu'avant chaque plongée. Tous les plongeurs doivent détenir une licence décernée par un organisme de plongée reconnu au Québec.

Un plongeur ne doit jamais plonger seul, et doit s'assurer de la surveillance et de l'aide d'une personne en surface. Le lieu de plongée doit être protégé par le drapeau de plongée rouge à diagonale blanche, indiquant aux véhicules nautiques de s'en tenir éloigné de plus de 50 mètres.

Il est important de vérifier l'équipement

avant de commencer à skier.

Toute embarcation doit être équipée d'un bon système de conduite, d'un indicateur de vitesse, d'avirons, d'un extincteur et d'une écope. Dans le bateau, en plus du pilote, il est nécessaire d'avoir un observateur attentif connaissant les signaux de communication avec le skieur.

La corde doit être bien attachée afin que la force de traction soit bien répartie. Le skieur doit pratiquer son sport favori avec un pilote expérimenté sur un plan d'eau libre de tout

obstacle. Il faut également éviter de kier en eau peu profonde.

La régie recommande aux amateurs de canoé-kayak de faire une reconnaissance du cours d'eau avant de la parcourir, en étudiant les passages difficiles.



**MISE AU POINT**

Dans notre annonce dans l'édition de La Tribune du 17 juillet '85. En page C-5, le rabais de 20% sur toiture s'applique aux magasins de la ville de Québec et sa région immédiate seulement.

Nos excuses à notre clientèle.

**Sears Canada Inc.**

**LOCATION DE VIDEOS ET DE FILMS VIDEO**

**C. GRATTON, prop.**

# TÉLÉ-SON

**124 WELLINGTON NORD — 566-8744**

**R. DION, prop.**

**LA MEILLEURE PLACE EN VILLE**

**HITACHI <VIDÉO>**

Modèle VT-33

- 4 prog. - 14 jours
- contrôle à distance
- garantie 24 mois
- club vidéo
- location de films gratuite

**NOUVEAU BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$449<sup>95</sup>

+ BONUS SUR PLACE

Modèle VT-73

- 4 prog - 14 jrs
- contrôle sans fil
- garantie 24 mois
- 105 canaux
- accès direct
- club vidéo
- location de films gratuite

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$679<sup>95</sup>

+ BONUS SUR PLACE

Modèle VT 65

- 4 têtes, contrôle sans fil
- 105 canaux, garantie 24 mois, 4 prog. - 14 jrs

**NOUVEAU STÉRÉO-DOLBY BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$779<sup>95</sup>

+ BONUS SUR PLACE

**TÉLÉ-SON**

**C'EST LA PLACE SERVICE SUR PLACE**

**CLUB VIDÉO**

**FINANCEMENT SUR PLACE**

TÉLÉ-SON

SYLVIE DAIGLE DES GENS DE CHEZ-NOUS

**HITACHI <AUDIO>**

HTA-25

- récepteur Hitachi HTA-25
- 25+25 watts RMS
- digital, programmable
- cassette Hitachi DE-1C
- Dolby, rebobinage automatique

**50 WATTS RMS TOTAL**

**ENSEMBLE COMPLET**

DE-1C

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$549<sup>95</sup>

GARANTIE 5 ANS SANS FRAIS

HT-1

- table tournante Hitachi HT-1
- retour automatique
- haut-parleurs 3 voies

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

**HITACHI <TÉLÉ COULEURS>**

14" COULEUR

**GARANTIE 20 ANS SUR TRANSISTORS**

Modèle CT13

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$328<sup>88</sup>

GARANTIE 60 MOIS SANS FRAIS

20" COULEUR

**GARANTIE 20 ANS SUR TRANSISTORS**

MODELE MT2315

- boîtier en bois
- prise d'écouteur

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$459<sup>00</sup>

GARANTIE 60 MOIS SANS FRAIS

20" CONTROLE A DISTANCE

**GARANTIE 20 ANS SUR TRANSISTORS**

MODELE MT2470

- 105 canaux
- boîtier en bois
- prise d'écouteurs

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$599<sup>95</sup>

GARANTIE 60 MOIS SANS FRAIS

**TÉLÉ-SON**

**CLUB VIDÉO**

**FINANCEMENT SUR PLACE**

TÉLÉ-SON

SYLVIE DAIGLE DES GENS DE CHEZ-NOUS

**HITACHI <PORTATIF>**

Modèle TRK 7000

- AM-FM
- CASSETTE
- AC/DC
- 4 HAUT-PARLEURS

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$79<sup>95</sup>

Modèle TRK 7251

- AM-FM
- CASSETTE
- 4 HAUT-PARLEURS
- AC/DC

**BONUS 10 CASSETTES HITACHI C60**

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$149<sup>95</sup>

Modèle TRK 930

- AM-FM
- CASSETTE
- HAUT-PARLEURS 2 VOIES
- COMMANDES DE TONALITE
- COMPTEUR NUMERIQUE
- AC/DC

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$144<sup>95</sup>

Modèle TRK 9100

- AM-FM
- CASSETTE
- HAUT-PARLEURS DETACHABLES
- 4 VOIES
- AC/DC

**BAS PRIX TÉLÉ-SON**

\$264<sup>95</sup>

TÉLÉ-SON NE VEND PAS SA GARANTIE IL VOUS LA DONNE GRATUITEMENT.

Certaines photos peuvent différer dans certains modèles.